



VILLE DE PLEUVEN
DEPARTEMENT DU FINISTÈRE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUVEN, s'est réuni à la Mairie de Pleuven, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire

ETAIENT PRESENTS : DEL NERO David, ARZUR Yvon, BERTHOLOM Cyril, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, FRANCHETEAU Laurent, HERFAUT Denis, GOURVES Muriel, KERNEVEZ Marie-Hélène, LAGADIC Christophe, LE BER Caroline, MARTIN Corinne, MILIN Claudine, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikael, SINIC Aurélie

POUVOIRS : ont donné pouvoir CARIOU Philippe à BERTHOLOM Cyril, LE BOSSER Olivia à CORNIC Karine

ABSENTE/ EXCUSEE : Madame CARLIER Morgane

Secrétaire de séance : Madame Karine CORNIC

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23
NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 20
PRESENTS A LA SEANCE : 17
DATE DE LA CONVOCATION : 02 AVRIL 2024
DATE D'AFFICHAGE : 02 AVRIL 2024

DCM N°2024-2-5
Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Vu les articles L 2121-29 ; L 2311-1 ; L 2311-2 ; L 2311-3, L 2321-1 ; L 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de budget primitif 2024 et l'état des restes à réaliser 2023,

Considérant que les élus ont été destinataires du projet de budget primitif 2024 le 22 mars 2024,

Entendu le rapport de Monsieur Christian RIVIERE, Adjoint aux finances,

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 18 mars 2024,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs

➤ **Adopte le budget primitif 2024 de la commune au niveau du chapitre en fonctionnement arrêté à la somme de 2 566 408.52 € en dépenses et en recettes.**

➤ **Adopte le budget primitif 2024 de la commune au niveau du chapitre en investissement arrêté à la somme de 5 007 631.13 € en dépenses et en recettes.**

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
David DEL NERO

